

Paysages la lorraine sages

Document réalisé
par l'Agence Régionale
de l'Environnement
en Lorraine et la
Direction Régionale
de l'Environnement
de Lorraine



• Janvier 1997 •

la lorraine et ses paysages

orraine

Ce n'est pas le sens

du lieu qui nous

échappe, c'est celui

du geste qui l'a

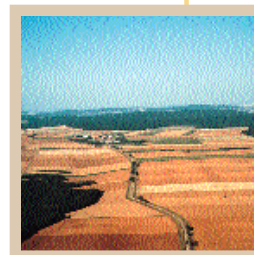
fondé. Pour le

retrouver, il nous

faudra reconquérir

l'idée de projet.

sommaire



Introduction	p 3
1• La formation des paysages lorrains une longue histoire naturelle et humaine...	p 4 à 9
2• Ces grands paysages qui racontent la Lorraine	p 10 à 19
3• Les paysages lorrains : des atouts à consolider	P 20 • 21
La politique paysagère régionale	p 22 • 23
Des partenaires pour vos projets... carnet d'adresses	p 24

Ce n'est pas le sens

P a y s a g e s

édito

du lieu qui nous

Rien n'exprime autant que le paysage la relation entre une communauté humaine et son territoire. Celle-ci peut être harmonieuse ou conflictuelle.

échappe, c'est celui

Les communautés anciennes qui assuraient leur subsistance à partir des ressources du territoire fabriquaient des paysages de qualité qui constituent encore aujourd'hui notre patrimoine.

du geste qui l'a

Le monde moderne ne permet plus, comme par le passé, la production spontanée d'un paysage cohérent. Celui-ci est en effet de plus en plus tributaire de décisions prises hors du territoire concerné qui rendent plus complexe l'action locale.

fondé. Pour le

En définissant des orientations pour une politique régionale des paysages, l'Etat et la Région ont souhaité prendre le temps de la réflexion pour offrir un cadre à l'action des acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans une meilleure maîtrise de l'évolution de leurs paysages.

retrouver, il nous

Ce document, résultant de cette réflexion, apporte des éléments de connaissances des paysages lorrains et en propose une classification. Il attire l'attention sur les enjeux et principes de gestion qui pourraient leur être appliqués.

faudra reconquérir

Nous souhaitons qu'il contribue à une mobilisation pour la mise en valeur des paysages, éléments forts de l'image et de l'identité de la Lorraine.

l'idée de projet.

Claude GAUMAND
Directeur régional
de l'environnement
de Lorraine

Daniel GREMILLET
Vice-Président du Conseil
Régional de Lorraine
Délégué au développement
local et à l'environnement
Chargé de l'AREL

Lorrains

introduction

R

emarquable ou ordinaire, le paysage, fruit de l'histoire locale, est toujours porteur de sens.

Il résulte d'une interaction permanente entre une communauté humaine, son vécu, ses savoir-faire, ses besoins, et le milieu naturel, ses formes, ses potentialités.

Jusque vers la fin du XIX^{ème} siècle, les paysages sont façonnés par chaque collectivité humaine qui tire l'essentiel de ses ressources du sol où elle vit. Une grande diversité de paysages se constitue ainsi et exprime avec force, cohérence et souvent avec esthétique, la relation entre l'homme et son territoire.

Progressivement, et de façon accélérée depuis les années 1960, la

gestion de l'espace s'est affranchie des contraintes locales. Bon nombre de décisions qui s'imposent à un territoire ont actuellement leurs justifications hors de ce territoire. Les aménagements qui en résultent répondent chacun à des normes de qualité, mais leur ensemble ne forme pas toujours un tout cohérent.

Ces évolutions ont introduit une tendance à la banalisation qui gomme les caractéristiques locales et une certaine identité, auxquelles les Lorrains sont pourtant attachés.

Où en est-on aujourd'hui ? Que peut-on faire pour que demain les Lorrains vivent dans des paysages voulus et non des paysages subis ?



la formation



La forêt de la Reine et ses étangs : un paysage peu remanié

des paysages

1.1 Au terme d'une longue histoire naturelle, lorrains, dans laquelle la géomorphologie a joué un rôle fondamental, deux grands types de paysages très contrastés structurent la Lorraine.

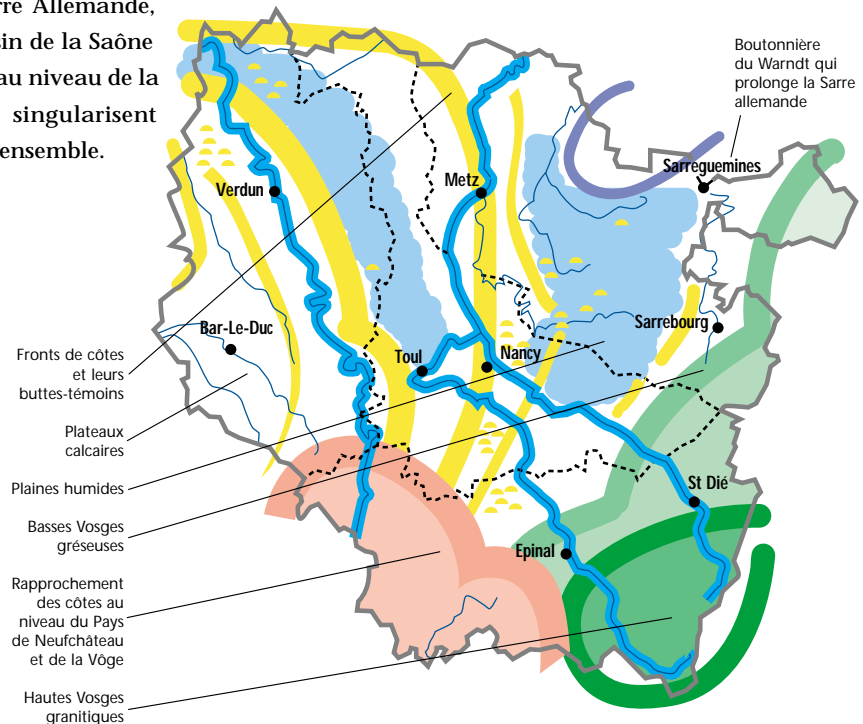
une longue Les premières couronnes sédimentaires du Bassin Parisien s'étalent sur la majeure partie du territoire lorrain. Elles rythment les paysages en une succession de cuestas abruptes, de plateaux aux sols filtrants et de plaines argileuses et humides, qui s'ouvrent en éventail depuis le sud de la région. A ces paysages succèdent les croupes granitiques des Hautes Vosges et les entablements gréseux des Basses Vosges, qui s'étirent sur la frange Est de la région.

histoire La "boutonnière" du Warndt au sous-sol riche en charbon qui prolonge la Sarre Allemande, et le bassin de la Saône lorraine au niveau de la Vôge se singularisent dans cet ensemble.

naturelle

et humaine

...





Paysages ouverts d'openfield et villages-rue compacts marqués par l'exploitation collective du sol (Cartes postales anciennes)



Fermes dispersées au milieu de vastes herbages et d'essarts bordés de murets : trace d'une colonisation individualiste du territoire

1.2 Au cours de plusieurs millénaires, les générations qui se sont succédées en Lorraine ont façonné le paysage et y ont laissé leur trace.

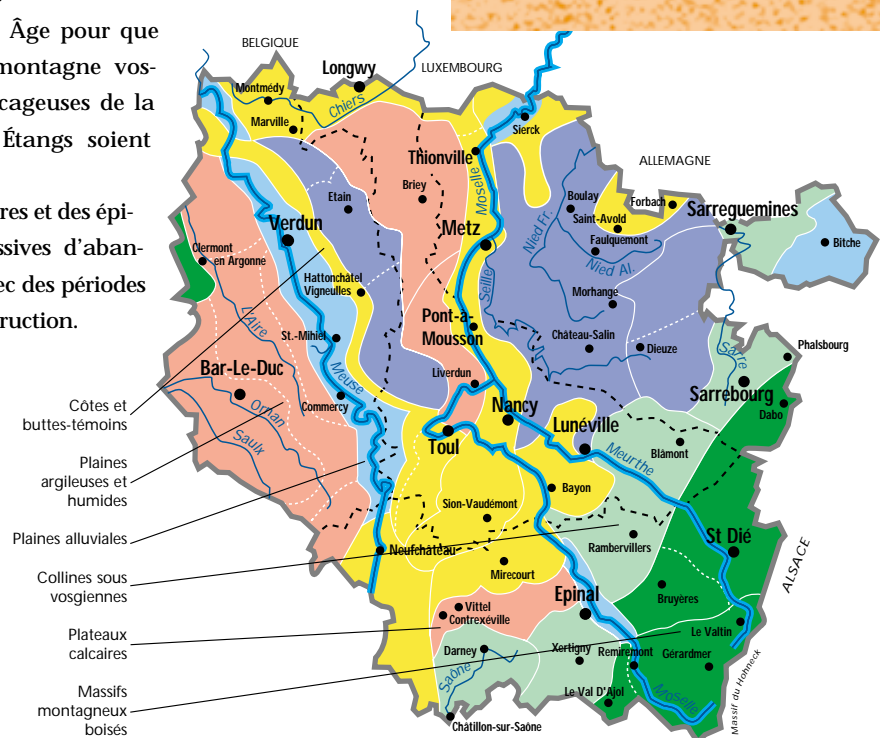
Le défrichement massif des forêts qui couvrent la Lorraine est amorcé dès le néolithique.

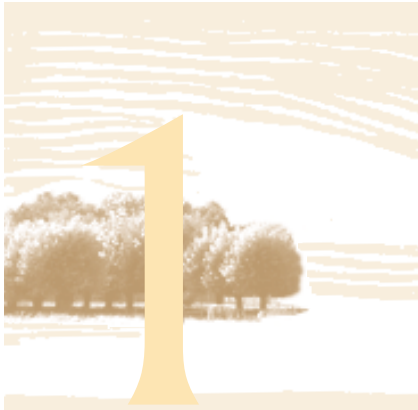
Il se poursuit lors de la colonisation romaine, le long des grandes voies de déplacement. La mise en culture des terroirs de fronts de côtes, au climat doux, propices à la vigne, s'amorce dès cette époque.

Il faut attendre le Moyen Âge pour que des reliefs boisés de la montagne vosgienne et des forêts marécageuses de la Woëvre et du Pays des Étangs soient colonisés.

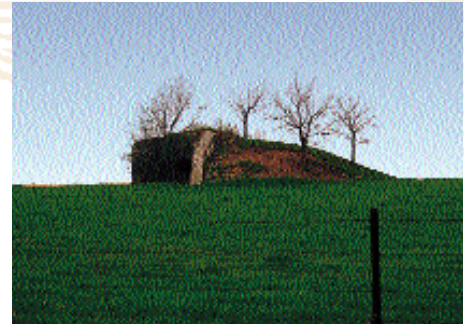
Par la suite, au gré des guerres et des épidémies, des vagues successives d'abandon des terres alternent avec des périodes de reconquête et de reconstruction.

Une vingtaine de grands types de paysages ruraux émergent au fil des générations. Ils atteignent progressivement leur "apogée" vers le milieu du XIX^{ème} siècle et sont l'expression d'une relation étroite entre les communautés humaines et leur territoire.





Algrange en 1910 : un paysage rural en pleine mutation industrielle



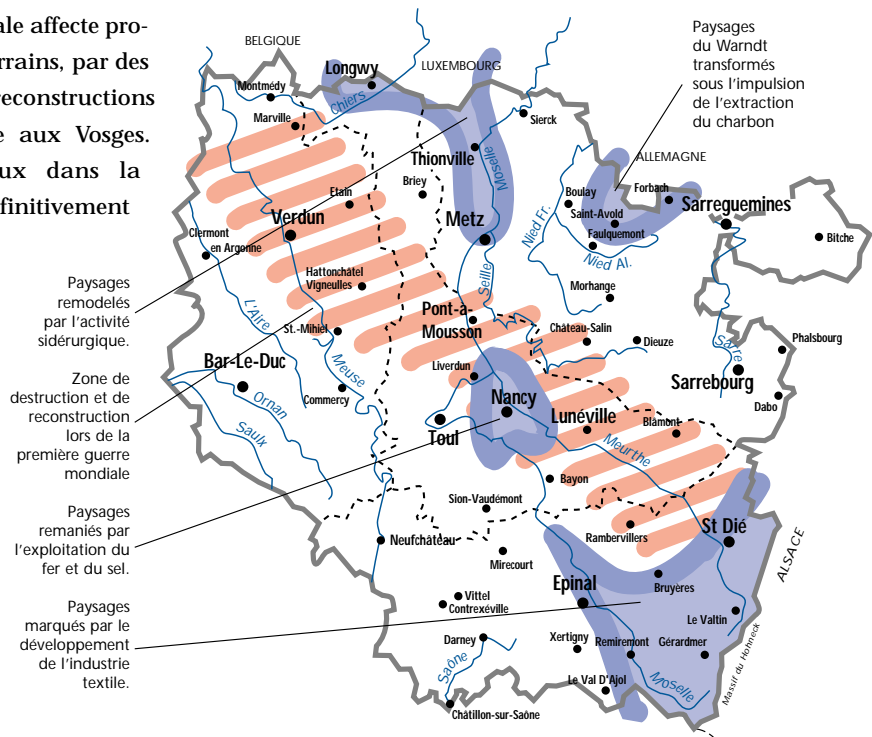
Un Bunker en plein champ le long de l'ancienne ligne Maginot...

1.3 La révolution industrielle à partir de 1850, puis la première guerre mondiale, posent leur marque sur l'ancienne trame des paysages lorrains.

A l'époque préindustrielle, les bâtiments d'activité, moulins ou forges par exemple, restent ponctuels dans un paysage à dominante rurale. L'activité industrielle ne donne naissance à la construction de paysages de grande ampleur qu'à partir de la fin du XIX^{ème} siècle.

Celle-ci marque particulièrement le bassin sidérurgique dans les côtes de Moselle, le bassin houiller du Warndt et les vallées textiles des Vosges.

La première guerre mondiale affecte profondément les paysages lorrains, par des destructions suivies de reconstructions des villages de l'Argonne aux Vosges. Certains paysages ruraux dans la région de Verdun sont définitivement détruits et reboisés.





1. Un redéploiement urbain rapide dans les pôles économiques traditionnels (*Barlieue de Nancy*)



2. Des pressions urbaines diffuses à la périphérie des grands pôles de développement de part et d'autre du sillon mosellan (*Dogneville*)

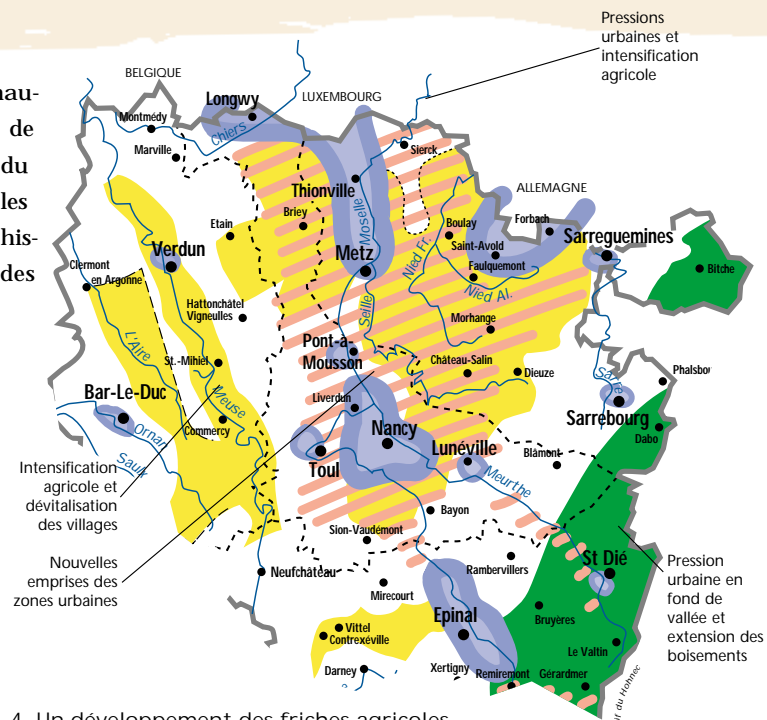
1.4 Depuis les années 1960, les paysages lorrains sont confrontés à quatre grandes évolutions.

A partir des années 1960, les communautés rurales ont définitivement cessé de fonctionner sur les seules ressources du terroir. La facilité des échanges et les améliorations technologiques affranchissent les populations de bien des contraintes locales.

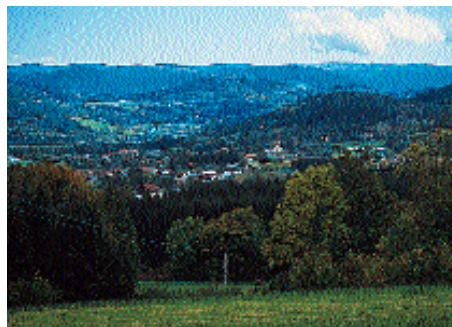
Ainsi, les paysages évoluent selon quatre schémas.

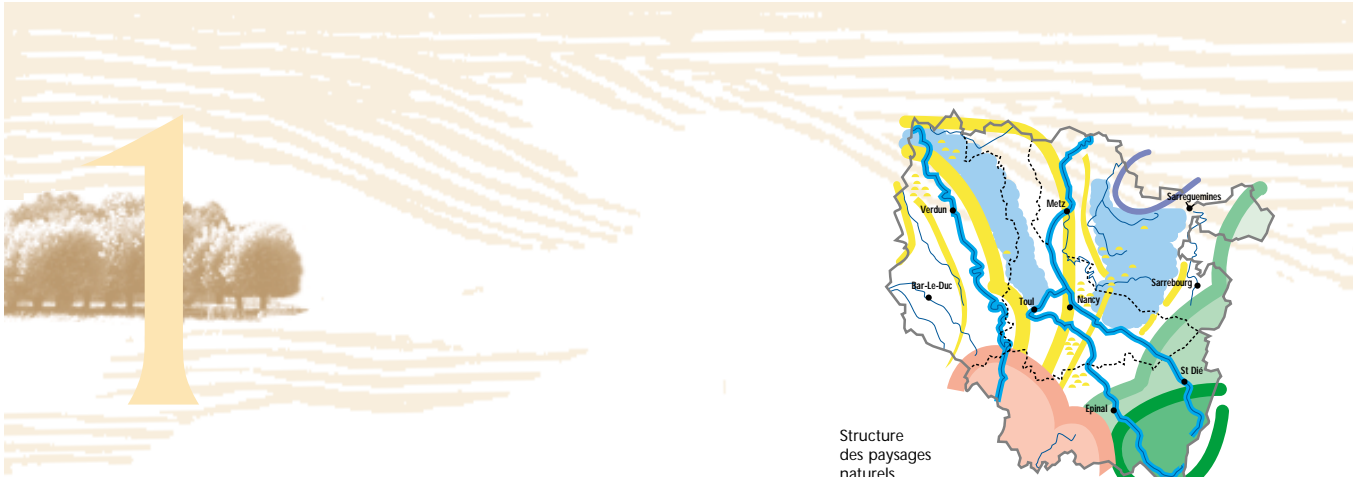


3. Une intensification de l'agriculture dans les plaines et sur les plateaux, souvent jointe à la dévitalisation des villages lorsqu'ils sont éloignés des grands centres urbains (*Plateau barrois*)



4. Un développement des friches agricoles, des boisements et des pressions urbaines linéaires dans les fonds de vallées du massif vosgien (*Anould dans les Vosges*)





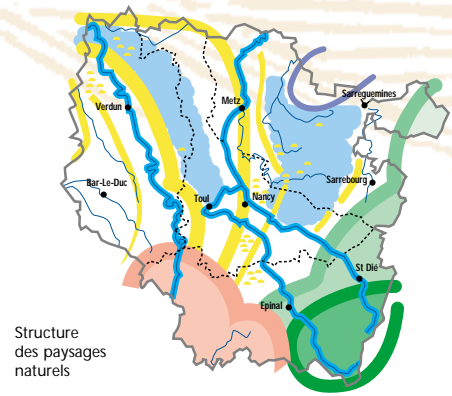
1.5 Les histoires naturelle et humaine ont façonné vingt-huit grandes régions paysagères

Les histoires naturelle et socio-économique de la Lorraine ont façonné différents types de paysages : les “régions paysagères”. Elles sont la synthèse entre les conditions naturelles, l’histoire de l’occupation de l’espace rural et les évolutions récentes de l’ère industrielle.

La délimitation de ces régions tient également compte :

- des enjeux dominants qui ont été évalués en fonction de la richesse en paysages remarquables, des potentialités touristiques, de la densité de population, de la présence de grands axes de passage et de pôles de développement ;
 - de la problématique dominante résultant des pressions urbaines, de la dévitalisation rurale, de l’intensification agricole ou forestières.
- Ainsi par exemple, les côtes de Moselle à proximité de Metz possèdent un paysage caractéristique de vergers sur fronts de côtes ; mais elles sont intégrées dans le pôle urbain de Metz-Thionville, car les fortes pressions urbaines qui s’y exercent sont un facteur fondamental à prendre en compte dans la gestion de ces paysages.*

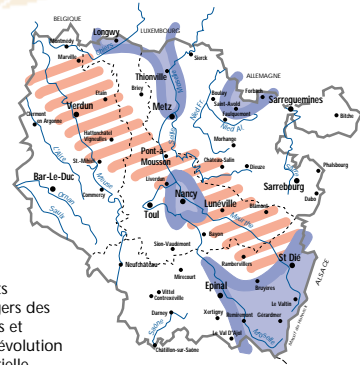
La délimitation des grandes régions paysagères résulte de la superposition des paysages naturels, des paysages agraires traditionnels, de l’impact de la révolution industrielle et des guerres mondiales, ainsi que de l’impact des évolutions récentes.



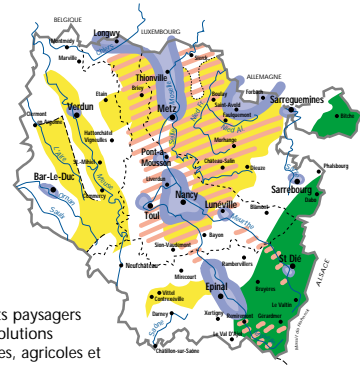
Structure des paysages naturels



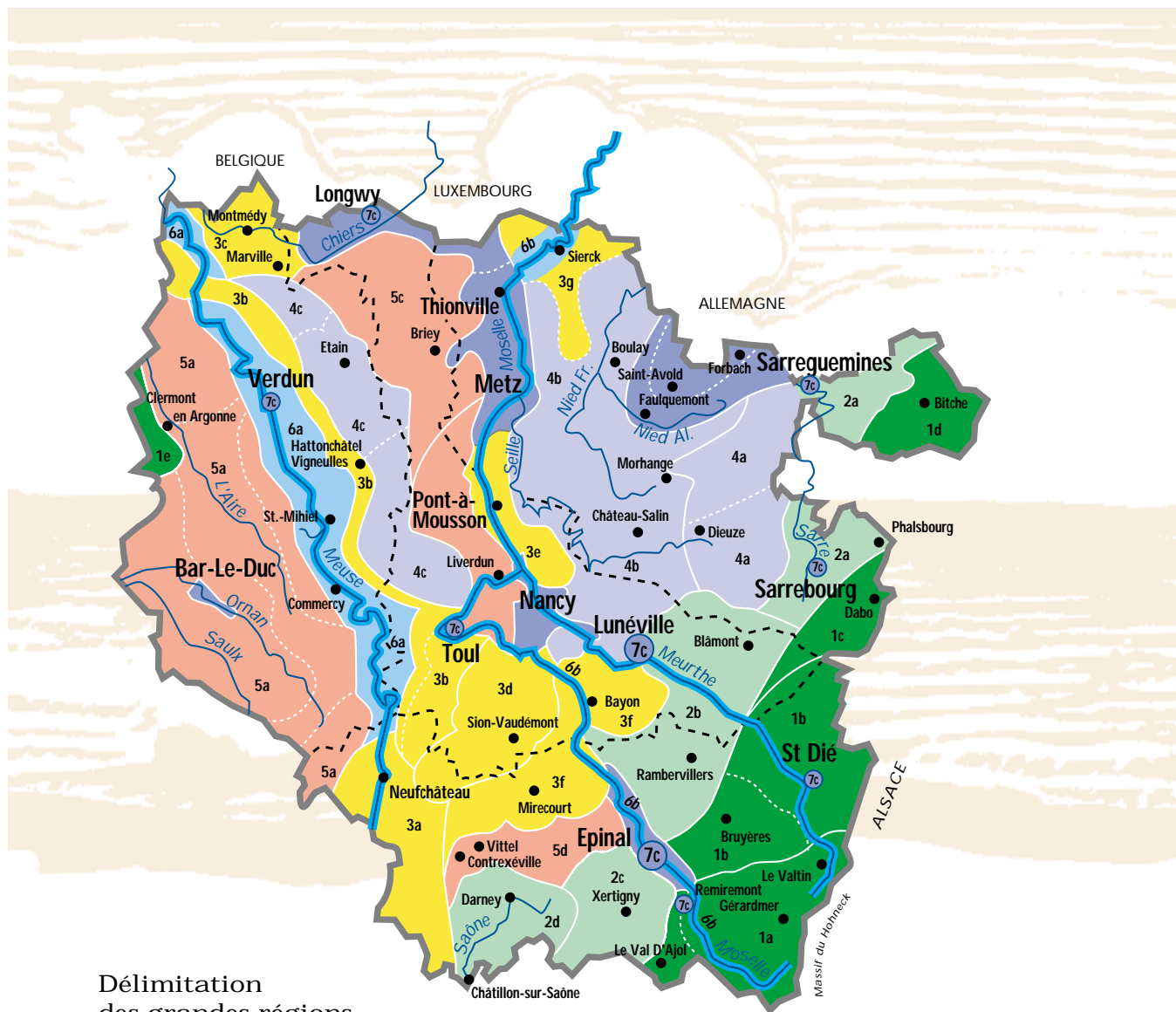
Structure ancienne des paysages agraires



Impacts paysagers des guerres et de la révolution industrielle



Impacts paysagers des évolutions urbaines, agricoles et forestières récentes



Délimitation des grandes régions paysagères :

1° LES REGIONS PAYSAGERES DES MASSIFS MONTAGNEUX TRES BOISES

- 1a - Les Hautes Vosges granitiques
- 1b - Les bassins de Saint-Dié et de Bruyères
- 1c - Le Pays de Dabo (Vosges Mosellanes du Sud)
- 1d - Le Pays de Bitche (Vosges Mosellanes du Nord)
- 1e - La côte de Gaize de l'Argonne (qui, à échelle réduite, partage la problématique paysagère de la montagne vosgienne)

2° LES REGIONS PAYSAGERES DE TRANSITION ENTRE MONTAGNE ET CÔTES

- 2a - La Sarre lorraine
- 2b - Le Pays de Blâmont et de Rambervillers
- 2c - Le Pays de Hadol/Xertigny
- 2d - la Vôge

3° LES REGIONS PAYSAGERES DES FRONTS DE COTES ET DES BUTTES-TEMOINS

- 3a - Le Pays de Neufchâteau, point de rencontre des côtes lorraines
- 3b - Les Côtes de Meuse
- 3c - Le Pays de Montmédy structuré par les côtes

- de Moselle au Nord
- 3d - Le Xaintois, structuré par les côtes de Moselle au Sud
- 3e - Les côtes et la vallée de la Moselle de Gorze au Grand Couronné
- 3f - Les côtes infraliasiques du Pays de Mirecourt et du Pays de Bayon
- 3g - Les côtes du pays de Sierck

4° LES REGIONS PAYSAGERES DES PLAINES ARGILEUSES ET HUMIDES, RICHES EN GRANDS ETANGS

- 4a - Le Pays des Étangs (zone des rands étangs au Sud et zone plus banalisée près du bassin houiller)
- 4b - La plaine de la Seille et de la Nied
- 4c - Les Woëvres

5° LES REGIONS PAYSAGERES DES PLATEAUX CALCAIRES


- 5a - Le plateau Barrois et Argonnais
- 5b - Le plateau de Haye
- 5c - Le Pays Haut
- 5d - L'axe Vittel-Epinal


6° LES REGIONS PAYSAGERES DES LARGES VALLEES RURALES


- 6a - La vallée de la Meuse
- 6b - La vallée de la Moselle


7° LES REGIONS PAYSAGERES DES POLES DE DEVELOPPEMENT

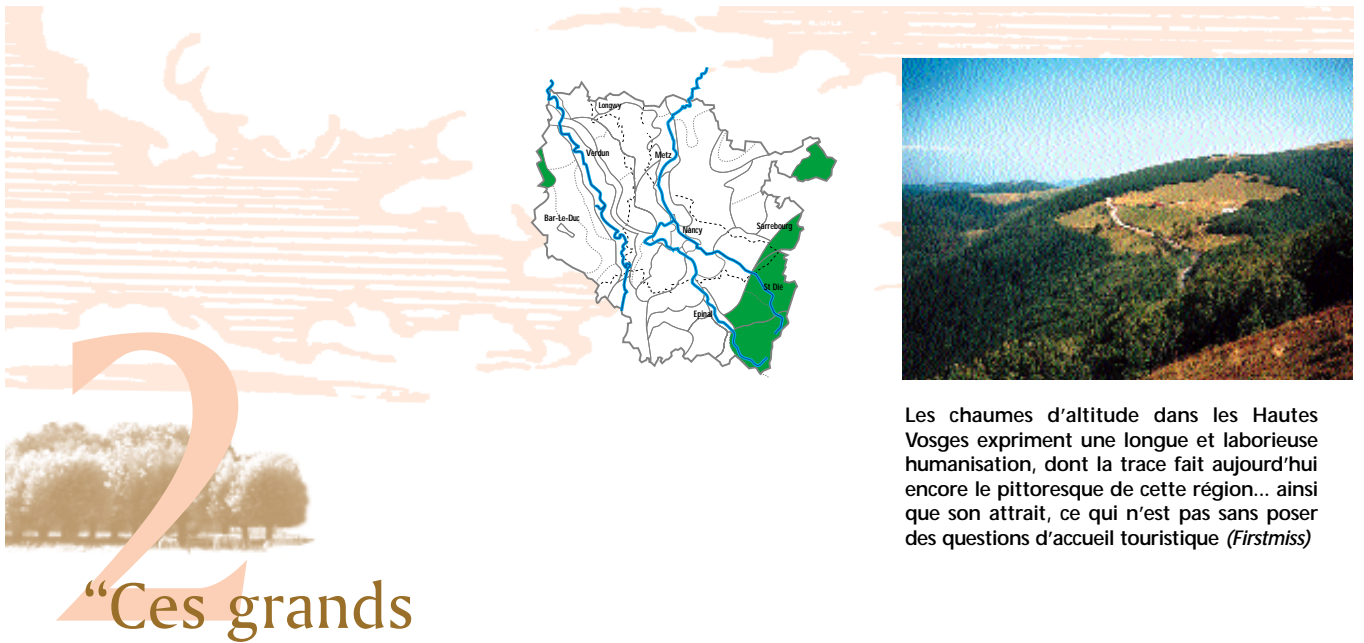
- 7a - La conurbation Metz/Thionville et la frange nord du bassin sidérurgique
- 7b - Le bassin houiller du Warndt et sa proche couronne
- 7c - Les agglomérations urbaines

 Paysages des vallées majeures, qui possèdent une dynamique propre, même lorsqu'elles n'ont pas donné lieu à des régions paysagères de grande ampleur

 Paysages de vallées secondaires

 Limites des sous-régions paysagères

 Limites départementales



Les chaumes d'altitude dans les Hautes Vosges expriment une longue et laborieuse humanisation, dont la trace fait aujourd'hui encore le pittoresque de cette région... ainsi que son attrait, ce qui n'est pas sans poser des questions d'accueil touristique (*Firstmiss*)

“Ces grands

paysages **2.1** LES PAYSAGES DE MONTAGNE

qui

Des Hautes Vosges granitiques aux Basses Vosges gréseuses, s'enchaînent des paysages aussi remarquables que divers. Ils sont des lieux de vie et de travail, mais de plus en plus également des lieux de loisirs.

racontent

La montagne vosgienne contraste dans l'ensemble régional par son relief imposant, l'étagement de ses paysages, ses vastes versants boisés, ses vallées profondes dans le fond desquelles se concentre le développement urbain, industriel et routier. Ses attraits variés font de la montagne un remarquable domaine de découverte et de détente.

la Lorraine”

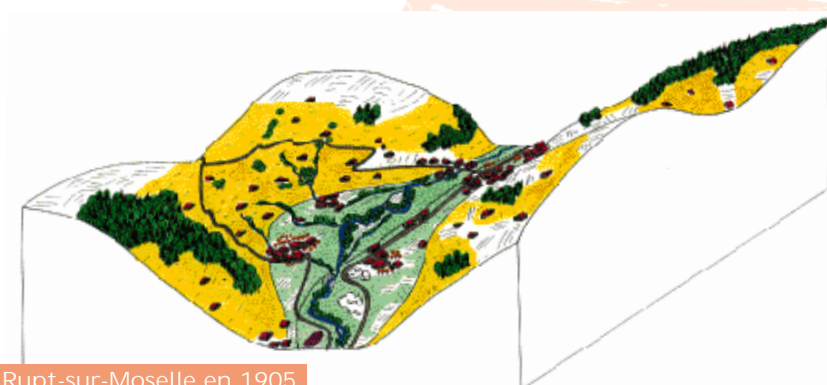
Depuis les années 1960, les paysages de montagne sont confrontés à la déprise agricole associée à un fort développement forestier, et aux pressions urbaines linéaires dans les fonds de vallées. Aussi, les populations vosgiennes se mobilisent en faveur de la reconquête de paysages de qualité.

Villages perchés sur les sommets des entablements gréseux. Ici les richesses paysagères vacillent devant la progression des friches et l'urbanisation peu structurée qui se répandent dans les fonds de vallées (*Pays de Dabo*)

Un village coquet, un lac dans le fond sableux de la vallée, des corniches rocheuses, des entablements gréseux dans le lointain (*Phillipsbourg est typique du Pays de Bitche*)



La dynamique d'évolution d'un paysage de montagne : le cas de Rupt-sur-Moselle dans les Hautes Vosges



Rupt-sur-Moselle en 1905

A la fin du XIX^{ème} siècle, les paysages s'étagent selon l'altitude. Les fonds de vallées et les versants sont largement ouverts, et ponctués d'un habitat dispersé.



Rupt-sur-Moselle en 1993

L'évolution des paysages est marquée par :

- la fermeture de perspectives par les friches et les plantations d'épicéas ;
- la formation de conurbations entre les hameaux du fond de vallée.

Quelques pistes de gestion ?

- Soutenir fortement l'activité agricole pour garder de grands paysages ouverts
- Mettre en valeur les points de vue et l'architecture des fermes et hameaux
- Maintenir des coupures vertes entre les villages
- Favoriser la cohérence et la qualité des extensions urbaines

La coopération intercommunale pour l'élaboration des POS, la mise en oeuvre de plans de paysages, la poursuite des actions agri-environnementales, ... peuvent y concourir.



2.2 LES PAYSAGES DES FRONTS DE COTES
 Le territoire lorrain est rythmé par une succession de fronts de côtes, qui se déploient en éventail depuis le sud de la région. Ces “cuestas” donnent lieu à des paysages remarquables, parmi les plus beaux de Lorraine.

Certaines de ces cuestas sont discrètes. D'autres, telles que les côtes de Meuse ou de Moselle, s'élèvent puissamment au-dessus des plaines environnantes. Elles sont souvent précédées de buttes isolées qui témoignent de leur avancée ancienne.

Les paysages des fronts de côtes s'organisent selon une structure caractéristique. Les vergers, vignes, pelouses, terrasses et murets, les villages pittoresques à flancs de coteaux, leur confèrent de grandes richesses patrimoniales.

Mais celles-ci apparaissent fragiles face aux évolutions récentes : les friches et les micro-boisements sont le résultat le plus courant du déclin des anciens vergers sur les pentes ; tandis que la dévitalisation rurale ou, au contraire, les pressions de développement, rendent difficile la mise en valeur du patrimoine villageois.

Une prise de conscience accrue de l'intérêt des paysages de cuestas, pour l'image de marque et pour la qualité de vie en Lorraine, peut susciter une action d'envergure en leur faveur.



Les pressions de développement sont fortes au pied des côtes de Meuse ou la maîtrise de l'urbanisation est indispensable (*Hattonchâtel*)



Les herbages et le bocage à grandes mailles caractérisent les côtes de Moselle au niveau du Pays de Montmédy (*Thonnelle*)



Les alignements de vergers, le pittoresque des villages, donnent aux paysages de cuestas un charme certain bien que fragile comme le laissent pressentir les premières friches et microboisements (*Pulney dans le Xaintois*)

La dynamique d'évolution d'un paysage de cuestas : le cas des côtes de Moselle dans le Xaintois

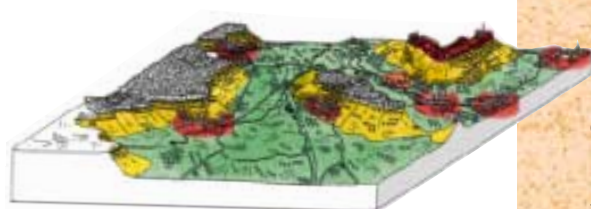


A la fin du XIX^{ème} siècle, les fronts de côtes, propices aux cultures délicates telles que la vigne puis les vergers, s'intercalent entre les terroirs "secs" des plateaux forestiers et les terroirs "gras" des plaines céréalières. Des villages pittoresques sont situés à flancs de coteaux, à la jonction de ces différents terroirs.



Le paysage s'est globalement maintenu jusqu'à aujourd'hui, même si les vergers ont remplacé les anciens vignobles.

Quelques friches ont fait leur apparition sur les fronts de côtes, et l'uniformisation des espaces agricoles se fait ressentir dans les plaines. Les villages, du fait de leur grande cohérence, sont très sensibles aux constructions neuves.



Des pistes de gestion

- ◆ Entretien des perspectives des fronts de côtes, ainsi que leurs vergers, terrasses, murets et pierriers qui témoignent, de leur ancien usage viticole
- ◆ Favoriser la réhabilitation du bâti ancien et la qualité des extensions urbaines
- ◆ Préserver une diversité de paysages en pied de côte
- ◆ Poursuivre la promotion de quelques sites exceptionnels, tels que la colline de Sion-Vaudémont



Les pressions touristiques sont importantes sur les berges de l'étang de Mittersheim, qui peut accueillir jusqu'à 10 000 visiteurs.

2.3 LES PAYSAGES DES PLAINES ARGILEUSES ET HUMIDES, RICHES EN ETANGS

Dans la moitié nord de la région, intercalées entre de puissants fronts de côtes, les plaines argileuses et humides affichent leurs vastes horizons agricoles. Les grands étangs représentent les fleurons de ces paysages.

La Lorraine comporte deux grandes régions d'étangs particulièrement pittoresques : la Woèvre dans le département de la Meuse, qui se prolonge au sud par la forêt de la Reine ; et le "Pays des étangs" dans l'est Mosellan, où quelques mares salées possèdent une végétation originale.

Du fait de leur attractivité, les grands étangs sont confrontés à de fortes pressions touristiques. Par ailleurs, les évolutions urbaines et agricoles estompent progressivement l'identité des espaces environnants. La gestion de ce secteur nécessite des compromis judicieux entre des enjeux parfois difficiles à concilier.

Toutefois, ces milieux humides ne possèdent pas tous une égale valeur. Ainsi, le Pays des étangs se prolonge vers le nord par une zone moins typée, où des plans d'eau privés, de taille modeste, se distinguent à peine à l'arrière de haies opaques de résineux.



L'association astucieuse entre pisciculture et agriculture a mis à profit l'humidité des sols. (Étang du Lindre et village d'Assenoncourt)

La dynamique d'évolution d'un paysage d'étang : le cas de l'étang du Stock en Moselle

C'est au moyen âge que les eaux divagantes des marais sont rassemblées en étangs.

A la fin du XIX^{ème} siècle, ces étangs sont exploités par alternance de pleine eau et d'assecs labourables. Des villages sont implantés dans leurs abords. Des parcelles de vignes, de houblon ou de vergers, des haies d'épierrement, des alignements de saules, apportent une diversité dans les vastes horizons agricoles environnants. La forêt a été maintenue sur les sols les plus humides ou les plus pauvres.

L'étang du Stock en 1880

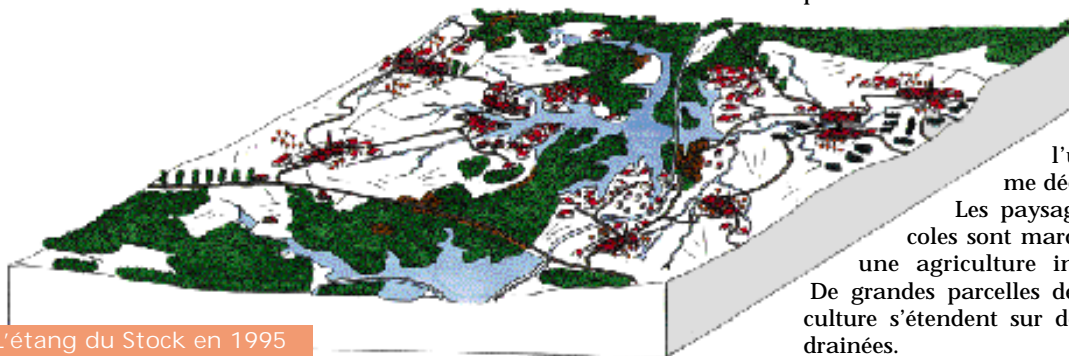


Plus récemment, l'activité touristique a pris de l'ampleur sur les rives des grands étangs. Cela se traduit par la construction d'importantes zones de loisirs à

l'urbanisme décousu.

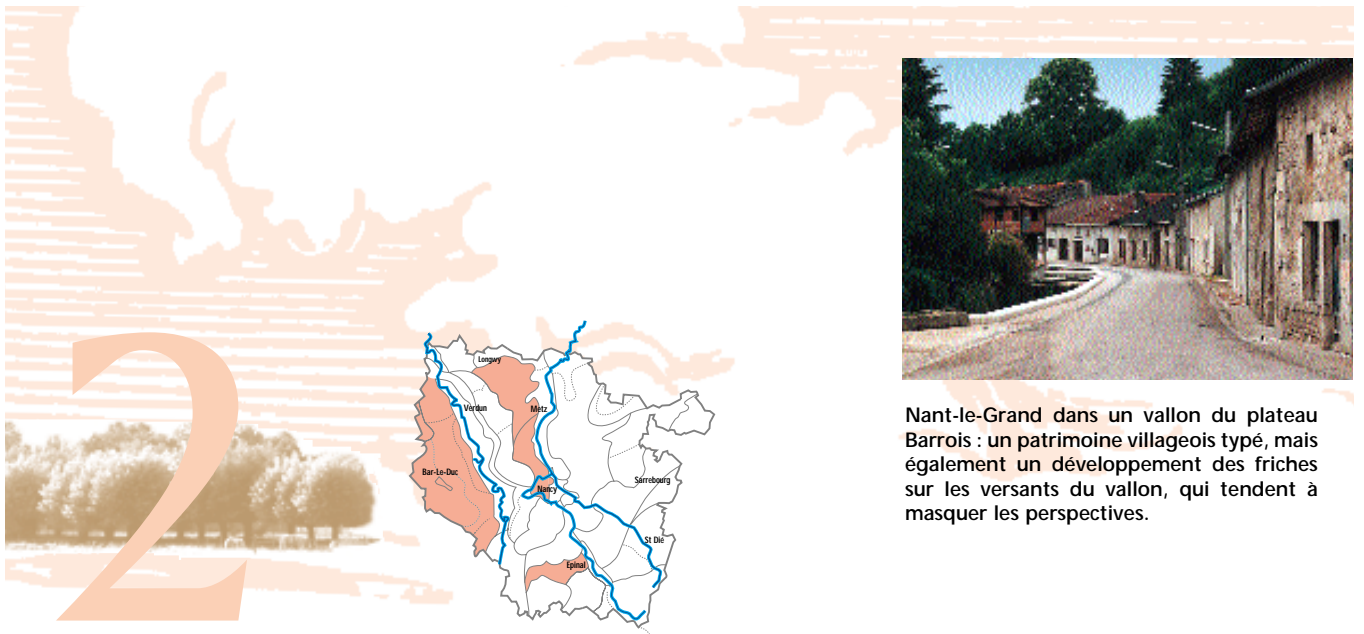
Les paysages agricoles sont marqués par une agriculture intensive. De grandes parcelles de monoculture s'étendent sur des terres drainées.

L'étang du Stock en 1995



Quelques pistes de gestion

- ▶ Promouvoir des projets touristiques de qualité
- ▶ Préserver les secteurs au patrimoine écologique et rural les plus remarquables
- ▶ Concilier les impératifs économiques de la production agricole, avec la préservation ou la reconquête d'une diversité des paysages agraires.
- ▶ Mettre en valeur les centres des villages et quelques fronts bâtis de grande valeur architecturale, greffer harmonieusement les extensions sur le tissu ancien.



Nant-le-Grand dans un vallon du plateau Barrois : un patrimoine villageois typé, mais également un développement des friches sur les versants du vallon, qui tendent à masquer les perspectives.

2.4 LES PAYSAGES DES GRANDS PLATEAUX CALCAIRES

Des plateaux secs succèdent vers l'ouest aux remarquables paysages des fronts de côtes. Leur couvert forestier fait une large place à de grandes clairières agricoles dont les paysages apparaissent souvent dénudés. C'est dans les vallées qui les entaillent que l'on doit rechercher aujourd'hui la plupart de leurs richesses paysagères.



Viéville-en-Haye, autrefois ceinturée de vergers, apparaît actuellement perdue au milieu de grandes parcelles de monoculture... Une richesse paysagère à réinventer, notamment à la périphérie du village et le long des axes de circulation



Un alignement le long d'une route, un arbre à l'horizon contribuent à égayer un paysage uniformisé par le remembrement (Viller-le-Sec)

L'intensification agricole, le recours aux amendements et au broyage des sols caillouteux, a uniformisé bien des paysages de plateaux. Mais leur apparente monotonie recouvre en fait une diversité de situations.

Cette diversité résulte du micro-relief ou du couvert forestier. Elle se perçoit également dans l'architecture villageoise, à pierres apparentes dans le plateau barrois ou celle qui a suivi la première guerre mondiale le long de l'axe Verdun/Nancy.

C'est surtout dans les vallées que le patrimoine paysager apparaît le plus riche : Vallées de Gorze en Moselle, du Rupt-de-Mad ou de la Chiers en Meurthe-et-Moselle, de la Saulx en Meuse avec ses villages pittoresques, ses ponts et lavoirs, son patrimoine industriel remarquable, ses châteaux, ...

La gestion des paysages de plateaux peut enrichir certains espaces agricoles excessivement dénudés, et mettre tout particulièrement en valeur les perspectives et le patrimoine des vallées.

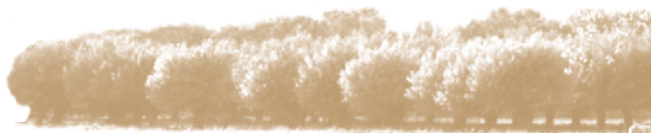
2.5 LES PAYSAGES DES LARGES VALLEES RURALES

Les vallées majeures sont des voies de passage déjà anciennes devenues des axes privilégiés de développement. Elles possèdent une grande richesse de paysages qui pourrait être davantage valorisée.

La vallée de la Meuse possède un paysage de grande envergure. Elle représente un patrimoine devenu rare en Europe, du fait de son cours non canalisé et de sa faible urbanisation. Sa vaste plaine inondable se prolonge par des vallons accueillants dans les collines ou vers les côtes de Meuse.

Les paysages des vallées de la Moselle et de la Meurthe sont davantage marqués par la montagne vosgienne, les fronts de côtes ou les plateaux qu'ils croisent.

Les richesses paysagères de ces vallées sont multiples : rivières et canaux, perspectives attrayantes à partir des versants et des coteaux, villages au patrimoine souvent remarquable, ... des atouts essentiels pour la qualité de vie des populations environnantes.



Rivière au cours sinueux, vastes prairies offertes à l'expansion des crues, canaux, ... la vallée de la Meuse est un paysage qui mérite une valorisation d'envergure (*Rouvrais*)



Un petit patrimoine villageois et artisanal est présent le long du cours de la Meuse. Il contribue à la richesse de la vallée (*Moulin de Thilly-sur-Meuse*)



La vallée de la Moselle est très marquée par le développement urbain et industriel. Elle offre également de belles perspectives rurales, notamment lors de sa traversée des côtes de Moselle (*Côte de Ste-Geneviève*)



2.6 LES REGIONS PAYSAGERES DES POLES DE DEVELOPPEMENT

Le dynamisme économique a fortement marqué le sillon mosellan, où se situent les grandes agglomérations d'Epinal, Nancy et Metz et les deux grands pôles industriels en cours de reconversion, les bassins du fer et du charbon. La reconquête de paysages de qualité dans ces zones en mutation rapide, représente un défi de taille.

Les anciens bassins industriels, mis en place au cours du XIX^{ème} siècle, sont actuellement à la recherche d'un second souffle. De multiples actions sont entreprises telle que la résorption de friches industrielles, la réhabilitation de cités ouvrières, la création de nouvelles mégazones industrielles dans les campagnes proches, la construction de grands axes de circulation, ... Dans ce secteur, la reconversion économique et la reconquête de paysages de qualité peuvent se servir mutuellement.

Par ailleurs, l'extension des grands centres urbains de la vallée de la Moselle s'est accélérée depuis les années 1960. Des pressions urbaines, industrielles ou commerciales, rendent souvent aléatoire le maintien des espaces agricoles. Pourtant, la préservation d'un minimum de coupures vertes, de perspectives de qualité, d'espaces de "respiration", est indispensable dans les agglomérations. L'élaboration de schémas directeurs paysagers peut y contribuer.



Hauts-fourneaux, aciéries, laminoirs, hangars, crassiers, lotissements, ... prolongent dans les vallées de la Fensch et de l'Orne la conurbation Metz-Thionville.



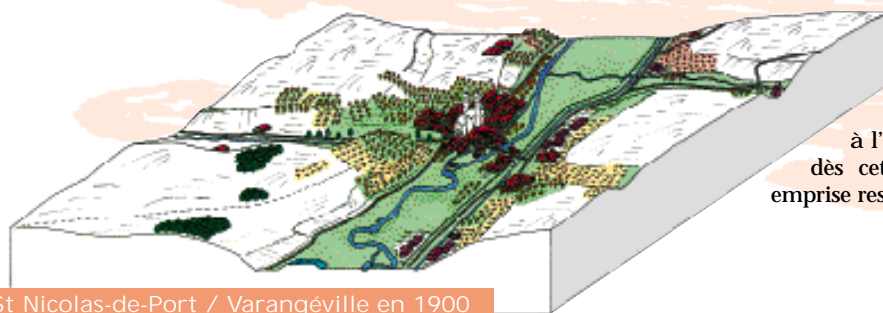
Reconquérir un cadre de vie de qualité est une démarche essentielles aux entrées des agglomérations, densément peuplées (Nancy)



D'impressionnantes cités ont surgit à la périphérie du Bassin Houiller du Warndt. Le contraste est fort entre la structure villageoise ancienne et ces grands ensembles dans la campagne de Behren-lès-Forbach.

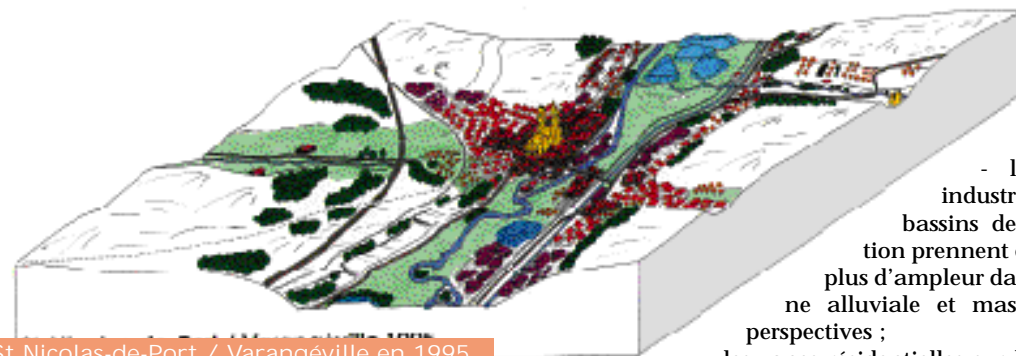
La dynamique d'évolution d'un paysage en fort développement : le cas de la vallée de la Meurthe près de Nancy (Saint-Nicolas-de-Port)

A la fin du XIX^{ème} siècle, les paysages sont caractéristiques : cultures sur les plateaux, vignes et vergers sur les fronts de côtes, villages sur les hautes terrasses alluviales, prés de fauche dans la plaine inondable. Des usines liées à l'extraction du sel existe dès cette époque, mais leur emprise reste très ponctuelle.



St Nicolas-de-Port / Varangéville en 1900

Le dynamisme de l'industrie chimique, et la proximité de Nancy au carrefour d'importantes voies de communications, renforcent les pressions de développement :



St Nicolas-de-Port / Varangéville en 1995

- les sites industriels et les bassins de décantation prennent de plus en plus d'ampleur dans la plaine alluviale et masquent les perspectives ;
- les zones résidentielles sur les hautes terrasses alluviales et sur les coteaux, tendent à former une continuité urbaine.



Quelques pistes de gestion

- ➔ Maintenir des coupures vertes dans les extensions urbaines et industrielles
- ➔ Favoriser un urbanisme et des zones industrielles de qualité
- ➔ Tirer parti du patrimoine local



un territoire n'existe

que par l'appropriation

d'un espace dans

lequel le paysage est

le résultat fortuit de

l'activité humaine

3 Les paysages

La qualité des paysages contribue, de différentes manières selon les régions, à la vitalité et à l'attractivité de la Lorraine

lorrains : Les Lorrains accordent de plus en plus d'importance à la qualité de leur cadre de vie. Cette attente s'exprime avec intensité dans les secteurs de forte concentration humaine, notamment dans le sillon mosellan.

des atouts à D'autres secteurs de Lorraine, très typés et pittoresques, jouent un rôle différent. Les fronts de côtes, les régions d'étangs ou la montagne vosgienne sont le support du développement touristique et contribuent à l'image de marque régionale. Il est important d'en préserver les qualités. Notre génération se doit de transmettre, elle aussi, ce patrimoine paysager qui, tels les grands monuments, constitue le patrimoine et la mémoire des Lorrains.

consolider A l'intérieur des régions paysagères on peut classer les paysages en trois catégories ou les enjeux et les modes de gestion seront différents.





Paysages majeurs de la Lorraine, au patrimoine riche et pittoresque

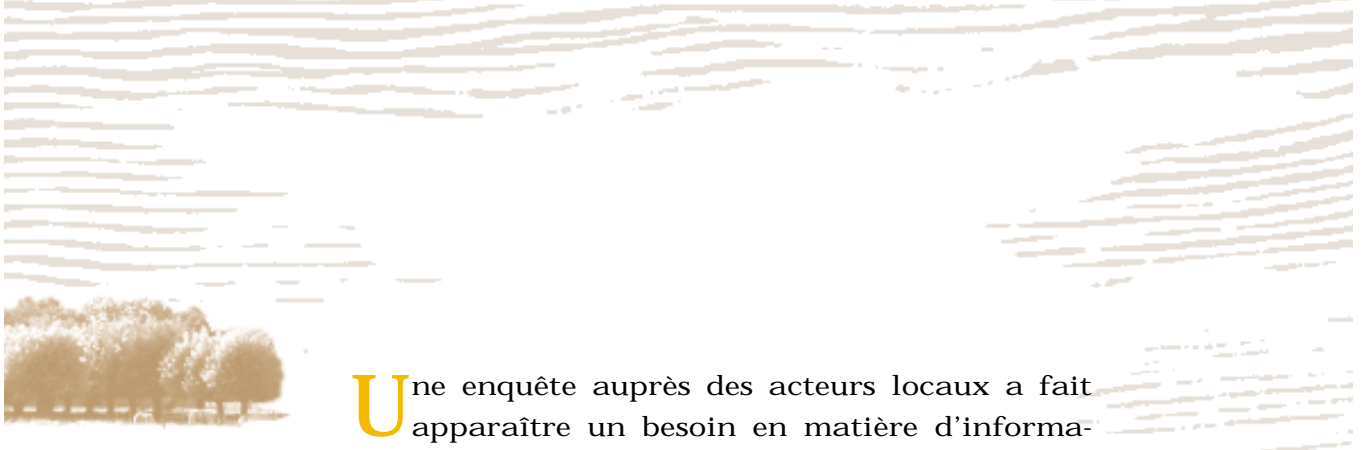
Ils jouent un rôle capital pour l'attractivité et l'image de marque de la région. Ils peuvent être le support d'un développement touristique fort. Il convient tout particulièrement de préserver et valoriser leurs multiples richesses, dans le cadre notamment de démarches intercommunales de gestion du patrimoine et des paysages.

Paysages courants, au patrimoine plus ponctuel

Il s'agit d'y maîtriser le développement urbain, agricole ou forestier, en vue de retrouver un cadre de vie de qualité, par exemple au moyen de POS communaux ou intercommunaux, de plans de paysages.

Paysages urbains ou rurbains soumis à de fortes pressions de développement

La plupart des Lorrains y habitent. Les enjeux pour la qualité du cadre de vie y sont forts. Il s'agit de concilier la qualité des paysages et les impératifs du développement économique, par exemple par la mise en oeuvre de schémas directeurs paysagers, et la recherche de la qualité des entrées de villes.



La politique paysagère régionale

Une enquête auprès des acteurs locaux a fait apparaître un besoin en matière d'information, de sensibilisation, de méthode et de coordination. Ces besoins se sont exprimés comme un préalable indispensable à la réalisation d'un bon projet. Un des objectifs du Conseil Régional et de l'Etat (DIREN) est d'apporter une réponse à cette attente pour faire des paysages lorrains un élément déterminant du développement, afin de renforcer le pouvoir d'attraction de la Lorraine.

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, un soutien sera apporté aux projets de mise en valeur des paysages qui s'inscrivent dans une démarche de qualité s'appuyant sur trois critères.

Un paysage attractif riche en possibilités de développement

Qualité

- des milieux naturels
- des espaces ruraux
- de l'architecture et de l'urbanisme
- du patrimoine historique
- de l'organisation globale des espaces

- création d'activités de découverte, de loisirs et de tourisme
- accueil de populations nouvelles dans un cadre de vie de qualité



- meilleure attractivité pour les entreprises

1 La connaissance et l'information

La moindre des courtoisies que l'on doit à un territoire, c'est de le connaître avant d'y intervenir

La réflexion paysagère doit s'appuyer sur la connaissance du territoire, de l'histoire de son paysage et de ses enjeux géographiques. De plus, il est nécessaire que la population locale et les acteurs de l'aménagement soient informés.

2 La concertation

La concertation est nécessaire pour la construction des paysages du futur

Un bon projet est un projet partagé

La réflexion paysagère doit s'appuyer sur la concertation et faire preuve d'un souci pédagogique. En effet, la volonté politique, l'adhésion des différents acteurs intervenant dans l'aménagement (élus, techniciens, population, ...) sont nécessaires au projet.

3 Le projet et son espace géographique

Le paysage est l'expression de l'aménagement du territoire en trois dimensions

Elaborer un projet paysager, cela revient à élaborer un projet global d'aménagement et de développement d'un territoire. Il s'agit de faire de l'aménagement du territoire de qualité.

La qualité des paysages ouvre des possibilités de valorisation du territoire (implantation d'activités de découverte, de loisir, de tourisme, accueil de nouvelles populations, ...) et peut devenir un facteur de revitalisation.

Par ailleurs, il est indispensable de poser le problème paysager à l'échelle pertinente d'intervention, à l'échelon intercommunal si les paysages ou la réflexion d'aménagement sont interdépendants, ou à l'échelon communal si la gestion de ce territoire reste relativement indépendante de celle de ses voisins.

Afin de valoriser au maximum les actions engagées en faveur des paysages, les projets exemplaires qui peuvent être repris dans d'autres secteurs, seront tout particulièrement soutenus.



Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine
19, Avenue Foch - BP 223
57005 METZ Cedex

Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine
Place Gabriel Hocquard - BP 1004
57036 METZ Cedex 1

PREFECTURES

Préfecture de Meurthe et Moselle
1, rue Maurice Barrès - CO n° 31
54038 NANCY Cedex

Préfecture de Meuse
40, Rue du Bourg - BP 512
55012 BAR LE DUC Cedex

Préfecture de Moselle
9, Place de la Préfecture - BP 1014
57034 METZ cedex

Préfecture des Vosges
Place Foch - CO n°586
88021 EPINAL Cedex

CONSEILS GENERAUX

Conseil Général de Meurthe-et-Moselle
48, Rue du Sergent Blandan
CO n°19
54035 NANCY Cedex

Conseil Général de Meuse
Hôtel du Département
55000 BAR LE DUC

Conseil Général de Moselle
Hôtel du Département
1, Rue du Pont Moreau
57000 METZ

Conseil Général des Vosges
Hôtel du Département
8, Rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

D.D.E.

Direction Départementale de l'Équipement de Meurthe et Moselle
Place des Ducs de Bar - CO n°25
54035 NANCY Cedex

Direction Départementale de l'Équipement de Meuse
14, Parc Bradfer - BP501
55012 BAR LE DUC Cedex

Direction Départementale de l'Équipement de Moselle
7, Quai Richepance - BP 1035
57036 METZ cedex 1

Direction Départementale de l'Équipement des Vosges
22-26 Avenue Dutac
88026 EPINAL Cedex

D.D.A.F.

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Meurthe et Moselle
45, Rue Sainte Catherine
54043 NANCY Cedex

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Meuse
11, Rue Jeanne d'Arc - BP 561
55013 BAR LE DUC Cedex

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Moselle
Cité Administrative
Rue du Chanoine Collin - BP 1034
57036 METZ cedex

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Vosges
4, Avenue du Rose Poirier
BP 1029
88060 EPINAL Cedex 9

C.A.U.E.

Conseil Architecture Urbanisme Environnement de Meurthe-et-Moselle
48, Rue du Sergent Blandan
CO 19
54035 NANCY cedex

Conseil Architecture Urbanisme Environnement de Meuse
Hôtel du Département
55000 BAR LE DUC Cedex

Conseil Architecture Urbanisme Environnement de Moselle
29, Rue des Murs
BP 4084
57040 METZ Cedex

Conseil Architecture Urbanisme Environnement des Vosges
Conseil Général des Vosges
88011 EPINAL

S.D.A.P.

Service Départementale de l'Architecture et du patrimoine de Meurthe et Moselle
1, Place Carnot - BP 743
54064 NANCY cedex

Service Départementale de l'Architecture et du patrimoine de Meuse
Parc Bradfer
55012 BAR LE DUC Cedex

Service Départementale de l'Architecture et du patrimoine de Moselle
12, Place ST Etienne
57000 METZ

Service Départementale de l'Architecture et du patrimoine des Vosges
22-26 Avenue Dutac
88026 EPINAL Cedex

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle
5, Rue de la Vologne
Champ-le-Boeuf
54520 LAXOU Cedex

Chambre d'Agriculture de Meuse
5, Place de la République - BP 229
55005 BAR LE DUC Cedex

Chambre d'Agriculture de Moselle
64, Avenue André Malraux
57045 METZ Cedex

Chambre d'Agriculture des Vosges
" La Colombière " - Rue A. Vitu
88025 EPINAL Cedex

PARCS NATURELS REGIONAUX

Parc Naturel Régional de Lorraine
Domaine de Charmilly - BP 35
54702 PONT A MOUSSON

Parc Natuel Régional des Ballons des Vosges
Maison du Parc - 1 cour de l'Abbaye
68140 MUNSTER

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Maison du Parc - BP 24
67290 LA PETITE PIERRE

et les organismes intercommunaux dont vous êtes proches.

Des partenaires
pour vos
projets ...

Carnet d'adresses

le paysage est un

lieu en perpétuelle

évolution issu de

la conjugaison dans

le temps et l'espace

de l'homme et de

son environnement

Pay

Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine
Place Gabriel Hocquard
B.P. 1004 - 57036 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 31 81 55 - Fax : 03 87 31 81 54

Direction Régionale de l'Environnement
19, avenue Foch
B.P. 1014 - METZ Cedex
Tél. : 03 87 39 99 99 - Fax : 03 87 39 99 50

la lorraine

Agence Régionale
de l'Environnement
en Lorraine



PREFECTURE DE REGION LORRAINE



03 29 39 51 24